

Communiqué de presse, 13 octobre 2021

## Le musée national de la Marine et le Yacht Club de France renforcent leur collaboration en devenant partenaires

Le Commissaire général de la Marine Vincent Campredon, Directeur du musée national de la Marine, et Philippe Héral, Président du Yacht Club de France, ont signé ce mardi 12 octobre une convention de partenariat institutionnel. Le Yacht Club de France rejoint ainsi le réseau des grands partenaires du musée national de la Marine en tant qu'acteur fédérateur de la communauté maritime.



© musée national de la Marine

Philippe Héral, Président du Yacht Club de France et Vincent Campredon, Directeur du musée national de la Marine

Cette convention de partenariat entre le musée national de la Marine et le Yacht Club de France renforce leurs liens et accroît leur rayonnement mutuel autour de l'histoire, passée et contemporaine, de la plaisance et du patrimoine maritime français.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la rénovation du site parisien du musée au Palais de Chaillot, qui rouvrira ses portes en 2023. Il sera le grand musée maritime du XXI<sup>e</sup> siècle, incarnant la vocation et l'ambition maritimes de la France pour faire de la mer un sujet d'intérêt pour tous les Français. Il s'agira aussi d'un lieu de sensibilisation aux enjeux maritimes contemporains, mais également de transmission de la mémoire et des valeurs intrinsèques aux communautés maritimes, qui sont les fondements du Yacht Club de France.

Le nouveau parcours consacrera un espace à la plaisance et aux compétitions nautiques, des premières régates du Havre à la Transat Jacques Vabre, en mettant en valeur les figures historiques du yachting comme Virginie Hériot, anciennement membre du YCF. Le musée développera également un espace dédié qui permettra au grand public de suivre et de vivre certaines des plus grandes courses au large.

La collaboration portera sur trois axes majeurs :

- Des échanges culturels et scientifiques autour de la plaisance, des expéditions et de la navigation en général,
- Des activités et événements partagés : conférences, colloques ou expositions,
- La valorisation de projets communs et leur mise en avant auprès du grand public

## **Le musée national de la Marine**

Établissement public administratif placé sous la tutelle du Ministère des Armées, le musée national de la Marine est à la fois un musée d'art et d'histoire, de sciences et de techniques, d'aventure humaine et de tradition populaire. Il est implanté sur sept sites distincts du territoire national : à Paris au Palais de Chaillot (fermé jusqu'en 2023 pour rénovation) et dans les ports de Brest, Port-Louis (Morbihan) Rochefort (2 sites), Toulon, ainsi qu'à Dugny (93) avec son centre de conservation et de ressources.

Un large projet de transformation est en cours dont l'ambition est de réinventer le musée en un haut lieu culturel maritime contemporain, un lieu de référence ouvert sur le monde comme sur son temps, un forum permettant la rencontre et l'échange autour des grands enjeux qui parcourent la planète bleue.

*Président du conseil d'administration : Olivier Poivre d'Arvor*

*Directeur : Vincent Campredon*

## **Le Yacht Club de France**

Le Yacht Club de France, créé en 1867, a pour vocation historique de concourir au développement de la navigation de plaisance sous toutes ses formes ; en croisière comme en course, défendre et promouvoir les valeurs de solidarité, de courtoisie et d'élégance morale qui animent tous les gens de mer. Dans ce cadre, notamment, il accompagne des navigateurs dans leurs projets pour en augmenter l'impact sur le monde de la plaisance et le grand public.

Les actions du Yacht Club de France sont soutenues par ses Clubs Alliés de France comme de l'Étranger. Hormis les trophées et coupes dont il dote les régates qu'il parraine, le Yacht Club de France organise chaque année notamment la Coupe d'Automne du Yacht Club de France qui permet aux voiliers de tradition ayant participé aux Régates Royales à Cannes de rallier les « Voiles de Saint-Tropez », se courant dans la cité éponyme en clôture de la saison de voile classique.

*Président : Philippe Héral*